# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 2 SEPTEMBRE 1895 Fondée le 1er septembre 1827.


## VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Succession de Mme Veuve Patrick Farrelly.

No 45,900—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 5 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 29 juillet 1895 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour Division C, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A maintenant absent en congé, dans la succession ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlot borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Jackson et Phillip, désigné par le No 7, d'après un plan, une copie duquel est annexé à un acte passé pardevant Clement Brown, anciennement notaire en cette ville, le 10 mai 1851, d'après lequel le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur entre lignes parallèles de 147 pieds 7 pouces 2 lignes, mesure américaine; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant; 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente, par devant W. F. Brewer, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 août—4 11 18 25—sept 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Succession d'Eugène Schmitt.

No 46,503—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (vieux numéro 114) rue Carondelet—JEUDI, 12 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 août 1895 de l'honorable F. A. Monroe, juge de la susdite cour, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour Division A maintenant absent en vacance, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot No 11 dans l'îlot 1556, borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampement et Sauvage lequel lot mesure 60 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 150 pieds.

Termes—Comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues à l'Etat et à la ville pour l'année 1895, et déposer dans la main de l'encanteur au moment de l'adjudication 20 pour cent du prix d'achat. Acte de vente pardevant F. D. Charbennet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 a.o.t—25—1 8 15 21 22 24 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

### VENTE EN PARTAGE.

Joseph D. Dantagnan et als vs Willie Chaillot et als.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—le MARDI, 17 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 19 juillet 1895 et signé le 25 juillet, 1895 décrétant qu'un partage d'intérêts soit effectué parmi les héritiers, ici nommés, d'après un ordre à moi adressé portant la date du 8 août 1895, approuvant et homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue le 1er jour d'août 1895 pardevant Robert P. Upton, notaire lesquels dits décrets sont rendus par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée: Joseph D. Dantagnan et als vs Willie Chaillot et als No 46,313 du docket de la dite cour et pour le compte des dits intéressés, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites à savoir:

Quinze lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, formant partie de la ancienne propriété des Kernion, dans l'île bornée par les rues Nouvelle-Orléans, Libéraux (Liberal) Génie (Genius) et St-Bernard, désignés par les Nos 1 à 15 inclusivement d'après un plan de S. A Nuejo, feu arpenteur dans cette ville en date du 2 mai 1842. Les dits lots mesurent (mesure américaine) d'après le dit plan comme suit, à savoir:

Lots Nos 1 à 5 inclusivement mesurent chacun vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Libéraux sur une profondeur de cent quinze (115) pieds, entre lignes parallèles. le lot No 1 formant l'encoignure des rues Libéraux et Nouvelle-Orléans; tot No 6 mesure vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Libéraux sur une profondeur de cent soixante (160) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes, entre lignes parallèles; le lot No 7 mesure dix-sept (17) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes de face à la rue Libéraux, quatre-vingt neuf (49) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes de large au fond, cent soixante (160) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes de profondeur sur la ligne (-) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6 et cent soixante-trois (163) pieds Cuit (8) pouces sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété appartenant anciennement à Jos Hopkins. Lots Nos 8 et 9 mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Génie, sur une profondeur de cent soixante-trois (163) pieds (8) pouces entre lignes parallèles. Lot No 10, d'une forme irrégulière, mesure quatorze (14) pieds dix (10) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Génie, cent soixante-trois (163) pieds huit (8) pouces de profondeur entre lignes parallèles, faisant face dans le fond à une allée commune de 4 pieds de largeur ouvrant sur la rue Phydras. Ces lots seront vendus séparément.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, s'il en reste, payable en un an, l'acquéreur donnant fournir son billet pour la portion à crédit, daté le jour de l'adjudication, payable un an après date, portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final, spécialement garanti par hypothèques et liens du vendeur et 5 pour cent honoraires d'avocats dans le cas d'un procès pour forcer la collection du billet, les améliorations devant être continuellement assurées et la police transférée au tuteur du bien, et l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes sont toutes payées jusqu'au 1er janvier 1896.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

11 août—11 18 25—sept 1 au 12

PAR FOURTON & FISHER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Le contenu du local nouvellement No 1018 rue Lyon et l'intérêt du défunt dans le Branch Pilots du port de la Nile-Orléans, Louisiane.

Succession de Peter Doulin.

No 46,502.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "E"

PAR FOURTON & FISCHER—H. C. Fourton, Encanteur—Bureau, nouveau No 149 rue Carondelet—le MERCREDI, 11 septembre 1895, à 11 heures A. M., sur les lieux, nouveau No 1018 rue Lyon, entre les rues Camp et Chestnut, en vertu d'un ordre de l'Honorable Frederick D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E siégeant en place de l'Hon. George H. Théard, juge de ladite Cour, Division F maintenant absent en congé, daté le 22 août 1895, Dossier No 46,503, il sera vendu à l'encan.

Conditions—Comptant.

24août—24 27—sept—1 3 4

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### JOLI COTTAGE RESIDENCE No 3,430 rue Magazine, —ENTRE— L'Avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Sécession de Walter B. Wilcox.

No 45,173—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 17 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 avril 1895 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le joli cottage à un étage en bois, couvert en ardoises, No 3130 rue Magazine, entre de la rue et avec dégagé grillagé en fer, contenant galerie, 8 chambres, lavoirs, magasin, citerne, cour pavée, etc. Le tout est désigné sur le No 17 sur un plan dressé dans le bureau de R. G. Geo-schenck, arpenteur de cette ville, en date [illegible] Plan No 71; le dit lot est situé dans l'îlot borné par [illegible] Magazine, Constance et Delachaise et [illegible] la Lee ci-dessus, mesure sur 125 pieds de [illegible] sur 127 pieds 3 pouces de [illegible] Collegia de chaux est bâti en dehors [illegible] se trouvent dans un vestibule de [illegible]

[illegible] comptant en la balance [illegible] un an avec intérêt payable [illegible] par hypothèque, avec le privilège [illegible] vendeur et toutes les clauses usuelles [illegible] Les acquéreurs devront assumer la [illegible] taxes dues pour l'année courante. Dix [illegible] vente seront requis au moment de [illegible] Acte de vente pardevant [illegible] notaire, aux frais des acquéreurs.

4 août—4 11 18 25—sept 1 au 8

PAR LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Succession de Joseph Holdakowski

No 46,712—Division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

### Contenu de la Boulangerie, Avenue Tulane, entre les rues Johnson et Galvez.

PAR LEONARD L. STERN—J. Stern, Encanteur, bureau (nouveau No 742) rue Union.—Le LUNDI 2 septembre 1895, à 11 heures A. M., à la boulangerie, avenue Tulane entre les rues Johnson et Galvez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 19 août 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Il sera vendu à l'enchère publique: Le contenu entier de la susdite boulangerie, sans réserves.

Conditions—Comptant.

20 août—20 25 27 31—1 2 sept

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente sous l'acte No 124 de 1890.

Bottes et mailles et contenu, machines à coudre, orgue, Cotton Planter, stove, meubles de maison, trieur de graine de coton, poulies, machines à riz, tables, une voiture, un buggy, etc., etc.

PAR D. E. MURPHY, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 5 septembre 1895, à 11 heures A. M., dans l'entrepôt Labuzan, coin Lafayette et Magazine, pour le compte de qui cela concernera: 4 pièces de [illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 24 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, en place de l'Hon. N. H. Righton, juge de la Division D, maintenant absent en vacance, le dit ordre portant la date du 16 août 1895, dans l'affaire intitulée succession d'Eugénie Estéphanie Gillet, épouse défunte de Wm Tonglet, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot No 11 dans l'îlet 1556, borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampement et Sauvage lequel lot mesure 60 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 150 pieds.

Termes—Comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues à l'Etat et à la ville pour l'année 1895, et déposer dans la main de l'encanteur au moment de l'adjudication 20 pour cent du prix d'achat. Acte de vente pardevant F. D. Charbennet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 a.o.t—25—1 8 15 21 22 24 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

### VENTE EN PARTAGE.

Joseph D. Dantagnan et als vs Willie Chaillot et als.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—le MARDI, 17 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 19 juillet 1895 et signé le 25 juillet, 1895 décrétant qu'un partage d'intérêts soit effectué parmi les héritiers, ici nommés, d'après un ordre à moi adressé portant la date du 8 août 1895, approuvant et homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue le 1er jour d'août 1895 pardevant Robert P. Upton, notaire lesquels dits décrets sont rendus par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée: Joseph D. Dantagnan et als vs Willie Chaillot et als No 46,313 du docket de la dite cour et pour le compte des dits intéressés, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites à savoir:

Quinze lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, formant partie de la ancienne propriété des Kernion, dans l'île bornée par les rues Nouvelle-Orléans, Libéraux (Liberal) Génie (Genius) et St-Bernard, désignés par les Nos 1 à 15 inclusivement d'après un plan de S. A Nuejo, feu arpenteur dans cette ville en date du 2 mai 1842. Les dits lots mesurent (mesure américaine) d'après le dit plan comme suit, à savoir:

Lots Nos 1 à 5 inclusivement mesurent chacun vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Libéraux sur une profondeur de cent quinze (115) pieds, entre lignes parallèles. le lot No 1 formant l'encoignure des rues Libéraux et Nouvelle-Orléans; tot No 6 mesure vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Libéraux sur une profondeur de cent soixante (160) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes, entre lignes parallèles; le lot No 7 mesure dix-sept (17) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes de face à la rue Libéraux, quatre-vingt neuf (49) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes de large au fond, cent soixante (160) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6 et cent soixante-trois (163) pieds Cuit (8) pouces sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété appartenant anciennement à Jos Hopkins. Lots Nos 8 et 9 mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Génie, sur une profondeur de cent soixante-trois (163) pieds (8) pouces entre lignes parallèles. Lot No 10, d'une forme irrégulière, mesure quatorze (14) pieds dix (10) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Génie, cent soixante-trois (163) pieds huit (8) pouces de profondeur entre lignes parallèles, faisant face dans le fond à une allée commune de 4 pieds de largeur ouvrant sur la rue Phydras. Ces lots seront vendus séparément.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, s'il en reste, payable en un an, l'acquéreur donnant fournir son billet pour la portion à crédit, daté le jour de l'adjudication, payable un an après date, portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final, spécialement garanti par hypothèques et liens du vendeur et 5 pour cent honoraires d'avocats dans le cas d'un procès pour forcer la collection du billet, les améliorations devant être continuellement assurées et la police transférée au tuteur du bien, et l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes sont toutes payées jusqu'au 1er janvier 1896.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

11 août—11 18 25—sept 1 au 12

PAR FOURTON & FISHER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Le contenu du local nouvellement No 1018 rue Lyon et l'intérêt du défunt dans le Branch Pilots du port de la Nile-Orléans, Louisiane.

Succession de Peter Doulin.

No 46,502.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "E"

PAR FOURTON & FISCHER—H. C. Fourton, Encanteur—Bureau, nouveau No 149 rue Carondelet—le MERCREDI, 11 septembre 1895, à 11 heures A. M., sur les lieux, nouveau No 1018 rue Lyon, entre les rues Camp et Chestnut, en vertu d'un ordre de l'Honorable Frederick D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E siégeant en place de l'Hon. George H. Théard, juge de ladite Cour, Division F maintenant absent en congé, daté le 22 août 1895, Dossier No 46,503, il sera vendu à l'encan.

Conditions—Comptant.

24août—24 27—sept—1 3 4

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### JOLI COTTAGE RESIDENCE No 3,430 rue Magazine, —ENTRE— L'Avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Sécession de Walter B. Wilcox.

No 45,173—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 17 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 avril 1895 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le joli cottage à un étage en bois, couvert en ardoises, No 3130 rue Magazine, entre de la rue et avec dégagé grillagé en fer, contenant galerie, 8 chambres, lavoirs, magasin, citerne, cour pavée, etc. Le tout est désigné sur le No 17 sur un plan dressé dans le bureau de R. G. Geo-schenck, arpenteur de cette ville, en date [illegible] Plan No 71; le dit lot est situé dans l'îlot borné par [illegible] Magazine, Constance et Delachaise et [illegible] la Lee ci-dessus, mesure sur 125 pieds de [illegible] sur 127 pieds 3 pouces de [illegible] Collegia de chaux est bâti en dehors [illegible] se trouvent dans un vestibule de [illegible]

[illegible] comptant en la balance [illegible] un an avec intérêt payable [illegible] par hypothèque, avec le privilège [illegible] vendeur et toutes les clauses usuelles [illegible] Les acquéreurs devront assumer la [illegible] taxes dues pour l'année courante. Dix [illegible] vente seront requis au moment de [illegible] Acte de vente pardevant [illegible] notaire, aux frais des acquéreurs.

4 août—4 11 18 25—sept 1 au 8

PAR LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Succession de Joseph Holdakowski

No 46,712—Division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

### Contenu de la Boulangerie, Avenue Tulane, entre les rues Johnson et Galvez.

PAR LEONARD L. STERN—J. Stern, Encanteur, bureau (nouveau No 742) rue Union.—Le LUNDI 2 septembre 1895, à 11 heures A. M., à la boulangerie, avenue Tulane entre les rues Johnson et Galvez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 19 août 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Il sera vendu à l'enchère publique: Le contenu entier de la susdite boulangerie, sans réserves.

Conditions—Comptant.

20 août—20 25 27 31—1 2 sept

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente sous l'acte No 124 de 1890.

Bottes et mailles et contenu, machines à coudre, orgue, Cotton Planter, stove, meubles de maison, trieur de graine de coton, poulies, machines à riz, tables, une voiture, un buggy, etc., etc.

PAR D. E. MURPHY, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 5 septembre 1895, à 11 heures A. M., dans l'entrepôt Labuzan, coin Lafayette et Magazine, pour le compte de qui cela concernera: 4 pièces de [illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Dix-huit lots de terre dans le Troisième Ward, près du Nouveau Bassin, —ET— Douze Terrains à Carrollton, à l'Encan. Succession de Alphonse Martin.

No 46,605—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—Alfred C. Green, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet.—JEUDI, 5 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en remplacement de l'Honorable Geo. H. Théard, Division E, absent en vacance, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 31 juillet 1895, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés suivantes, à savoir:—

Dix huit lots de terre avec tous les droits et avantages y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, numérotés de 1 à 18 les deux inclusivement dans l'îlet borné par les rues Florida à Derbigny, Galvez et Pypress ou Lafayette. Galvez et Miro, d'après le plan de L. Pilié, arpenteur, daté le 3 janvier 1845. Lot No 1 a 17 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Galvez, 125 pieds 9 pouces de largeur dans le fond par 130 pieds 9 pouces de profondeur sur le côté de la rue Julia et 130 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Lots Nos 2 à 9, les deux inclusivement, mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Galvez sur 130 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, lot No 9 formant l'encoignure des rues Galvez et Cypress ou Lafayette.

Lots Nos 10 à 17, les deux inclusivement, mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Miro sur 130 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, lot No 10 formant l'encoignure des rues Miro et Cypress ou Lafayette.

Le lot No 18 mesure 41 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Miro. 29 pieds 8 pouces dans le fond, 130 pieds 5 pouces 10 lignes de profondeur entre lignes du lot No 17 et 130 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Julia.

2° Le tout et séparément les droits, titres et intérêts dans et aux 12 lots de terre dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Frank ou Bernadotte, Elysian Fields et Adams. Les dits lots sont désignés par les numéros 12 à 23, les deux inclusivement dans l'îlet No 263, le tout d'après le plan de Carrollton, fait par Micaélisson et déposé dans le bureau de G. E. Salinger, notaire.

Les Nos 13 à 22, les deux inclusivement, se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bruxelle ou Frank sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, lots Nos 13 et 22 égalements respectivement des encoignures.

Lot No 12 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, Lot No 23 mesure 30 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente; Comptant.—L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat de 1895 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire.

2août—2 8 15 22 29—sept 5

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District. Aussi, une montre avec chaine.

Succession de Veuve John Trainor.

No 46,471—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro No 155) rue Commune.—le MERCREDI, 11 septembre 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 août 1895, pour le compte de la dite succession, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre Clio, Annunciation, North, Peters ou Levée, Enghein, Decatur et Port, désigné par le No 3 sur un plan tiré par J. A. d'Hemecourt, arpenteur, daté le 27 janvier 1860, et déposé dans le bureau de E. Ducatel, notaire, d'après le plan No 3 du livre de plans No 6, le dit lot mesurant (mesure américaine) 22 pieds 7 pouces de face à la rue Levée ou Nord Peters, sur une profondeur de 81 pieds 6 pouces sur la ligne la plus près de la rue Port ou Lafayette, et 82 pieds 6 pouces sur l'autre côté de 42 pieds sur une troisième ligne, de 3 pieds 8 pouces sur une ligne diagonale Marginant le dit lot, et 36 pieds 6 pouces sur une troisième ligne perpendiculaire à la rue Levée ou Nord Peters, et 24 pieds 2 pouces sur la ligne du fond ensemble avec une allée de 2 pieds 2 pouces de largeur faisant face à la rue Levée ou Nord Peters, commune au dit lot et adjoignant le lot No 2 sur le dit plan. Ainsi la même propriété acquise par le défunt John Trainer, par achat de Adolphe Boulange le 4 février 1860, d'après un acte pardevant A. Ducatel, enregistré en C. O.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 23, de l'îlet No 160, borné par les rues Music, Villiers, Urquhart et Arts, sur un plan de Jos Pilié du 16 novembre 1835, et déposé dans le bureau de T. Seghers, ancien notaire, lequel lot mesure 32 pieds 9e face à la rue Music par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La quelle propriété fut acquise par le dit défunt par actes de terres fonciers de Louis Fiz, d'après un acte pardevant John R. Legier, le 30 août 1884, enregistré en C. O Livre 119 fo 712. Aussi une montre avec chaine.

Termes et conditions.—Pour la montre et la chaîne comptant, et pour les propriétés foncières la moitié qui plus comptant, et la balance s'il en reste payable à un an avec hypothèques et privilèges du vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement, les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles pour l'année courante 1895, en plus et au delà du prix d'adjudication, l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité relatives aux honoraires d'avocats, frais de la police d'assurance, etc., et que les acquéreurs déposent 10 0/0 du prix d'achats avec les encanteurs.

Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 août—9 14 21 28—sept 4 11

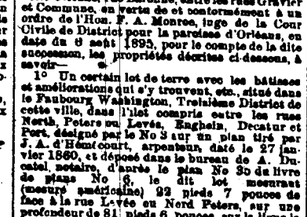


## VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Cinq Lots Vacants à Carrollton, A deux ilets des Chars Electriques.

Un Bon Placement dans une Localité s'Améliorant Rapidement.

Dans l'affaire de J. E. Richards vs ses Créanciers.

No du Docket 46,138.

A l'Encan. Pour de Comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 143 rue Carondelet—MARDI, le 24 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, de la même Cour, Division A maintenant absent en congé, dans la succession de J. E. Richards, décédé, dans l'affaire de la succession de F. F. Aitkin, décédé No 13,286, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gaul, Taylor, Paulet et Liberty, désigné par le No 4 et mesurant 28 pieds et 1 pouce de face à la rue Gaul, sur 96 pieds de profondeur, inclusif d'une allée qui est de 6 pieds de largeur, commune au dit lot et des autres lots avoisinants. Les améliorations consistent en une belle cottage-résidence avec mansarde et dépendances, No 1112 rue Gaul, connus par les numéros municipaux 1112 et 1114 rue Conti. Location désirable, près marché, des écoles et dans le centre de la ville. La propriété est toujours occupée et rapporte $36 par mois.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de la date de l'adjudication, garanti par deux billets de montant égal, payables dans un et deux ans de la date de l'adjudication et portant 8 0/0 d'intérêt par an, garantis par les lieux et privilèges du vendeur et hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1895 ci-dessus et dans la prix de l'adjudication et s'engager à tenir les lieux assurés jusqu'au montant du prix de vente non payé, et porte-à-l'y assurer à ordre, et remettre au tuteur en livrance des billets. Aussi l'acquéreur devra consentir à la clause de 10 0/0 honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour le paiement des dits billets.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Baisson, notaire. L'acquéreur déposant 10 0/0 au moment de l'adjudication.

4 août—4 11 18 25—sept 1 au 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Joli cottage en bois ardoisé, No 923 Général Taylor, Entre les rues Camp et Magasins.

Succession de F. F. Aitkin.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 13,286.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 142 vieux No 13 rue Carondelet.—MARDI, le 10 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la même Cour, Division F maintenant absent en vacance, daté le 19 août 1895, No du docket 46,138, dans l'affaire de J. E. Richards vs ses créanciers, il sera vendu à l'enchère publique:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Camp, Green et Madison, désignés par les lettres "A," "B," "C," "D" et "E," d'après un plan dressé par J. F. Braun & Co., arpenteurs, en date du 1er mars 1894, lesquels lots se jugent et mesurent chacun, 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 120 pieds le tout plus ou moins et entre lignes parallèles; le lot A formant l'encoignure des rues Sixième et Camp.

Termes et conditions—Comptant en transférant les titres, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux et hausser les taxes pour l'année courante, en plus de son enchère.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

25 août—25 sept 1 6 15 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Joli Cottage en Bois No 2,624 rue Chippewa, entre les rues Troisième et Quatrième. Vente en partage.

Succession de Joseph Shepherd.

A long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 143 (vieux No 13) rue Carondelet—MARDI, 10 Septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Honorable N. H. Righton, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 26 juillet 1895 et signé le 1er août 1895, dans l'affaire de la succession de Joseph Shepherd, décédé, numéro du docket No 45,921, à l'enchère publique, pour un partage, il sera vendu—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Dalton, Troisième et Annunciation, désigné comme lot No 14 et mesurant 26 pieds, 2 pouces de front de face à la rue Chippewa, la même largeur dans le fond, par une profondeur de 115 pieds 9 pouces et 4 lignes, le séparant du lot No 13, et 116 pieds 8 pouces et 2 lignes sur l'autre côté, touchant le lot No 15, le tout plus ou moins, mesure américaine

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises, contenant 3 chambres, et une étage avec 4 chambres dans la cour, 2 citernes, hangars, lieux d'aisances, etc.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente, avec hypothèque du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de l'année 1895 et 10 0/0 comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 août—4 11 18 25—sept 1 8 à date

## AVIS AUX CREANCIERS.

Interdiction de Mme Reine M. Puchet

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 46,423—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. J. Louapre, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

27 août—27 31—sept 5 A. V. FLOTTE, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 46,708, Division C — Edward Bell vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Sur la requête de pétitionnaire, Edward Bell sait et est par le présent accepté par le cour en présence des dits créanciers qui ne sont ni comparus ni représentés, qu'il soit ordonné qu'une tenue pardevant Jeff C. Wessh, Esq., notaire, en son bureau, No 31 rue Carondelet, en cette ville, commençant le JEUDI, 5me jour de septembre 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures ultérieures dans la poursuite soient suspendues et que les créanciers soient avertis par [illegible] Ainsi fait et donné [illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### PLACEMENT DE CHOIX DANS LE DEUXIÈME DISTRICT. Le joli Cottage Double avec Dépendance en Briques à Deux Etages, Nos 1512 et 1514 rue Conti.

Succession de Catherine Rickenback ou Rickenbach, Veuve de André Hoffman

No 293—Dix-Septième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Vermillion.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul,